MINISTERE de l'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Beaux - Arts

Monuments Historiques Fouilles & Sites

Inventaire des Sites dont la conservation présents un intérêt général LE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Vu l'arrêté du IO août I942 gris par application de la loi du II juillet I942;

ARRETE

ARTICIE 1º - Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservatopprésente un intérêt général l'ensemble formé à PORTEL (Aude) par les ruines

de l'ancienne église N.D. des Oubiels et leurs abords.

L'inscription vise le plan d'eau du torrent de la Berre au droit des parcelles nº 215.220.221.223 section BI, le sol les plantations, les façades, élévations et ruines des immeubles bâtis, compris sur les parcelles 214 à 226, 229 de la Section BI dite de Laval - appartenant aux propriétaires ci-après

désignés:
BARTHE Aimé 225 section BI
BAUDRU Gaston 221. 222 "
BORDEAU Joseph 226. 229 "
FONTANEL Antoine (Vve) 228.
FRERE François (Vve) 214. 215. 216. 217 "
MARTIN Alphonse de 223. 224
PECH Marie, religieuse à Espéraza 218. 219. 220 "

ARTICIE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture et au Maire de la Commune

de PORTEL et aux propriétaires intéressés

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

PARIS, le 2 décembre 1942 Par délégation Le Conseiller d'Etat Secrétaire Général des Beaux Arts L. HAUTECOEUR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

LISTE

DES IMMEUBLES PROTÉGÉS

AU TITRE DES LÉGISLATIONS

SUR

LES MONUMENTS HISTORIQUES

ET SUR LES SITES

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

(ARRÊTÉE AU 15 FÉVRIER 1981)

Portel-des-Corbières. — Vestiges de l'ancienne église Notre-Dame des Oubiels (Cl. MH: 17 septembre 1973). Ruines de l'ancienne église Notre-Dame des Oubiels et leurs abords. L'inscription vise le plan d'eau du torrent de la Berre au droit des parcelles n° 215, 220, 221, 223, section BI, le sol, les plantations, les façades, élévations et ruines des immeubles bâtis compris sur les parcelles n° 214 à 226, 228, 229, section BI du cadastre (S. Ins.: 2 décembre 1942).

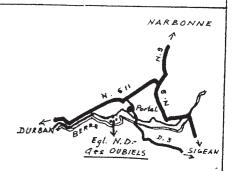
DIRECTION DE L' ARCHITECTURE

SITES

PORTEL

CANTON: SIGEAN

ARRONDT : NARBONNE



"MICHELIN'au 1/900 000 N° 86, pli 9

EGLISE N.-D.-DES-OUBIELS ET ABORDS

Est inscrit sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble dormé à PORTEL (Aude) par les ruines de l'ancienne église N.D. des Oubiels et leurs abords.

L'inscription vise le plan d'eau du torrent de la Berre au droit des parcelles nº 215.22.221.223 - section BI - le sol, les plantations, les façades, élévations de ruines des immeubles bâtis, compris sur les parcelles 214 à 226.228.229 de la Section BI dite de Laval - aux promiétaires mi-après désignés:

Arrêté du 2 Décembre 1842

